

# Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

\*\*\*\*\*

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 27 AVRIL 2011

\*\*\*\*\*

Le 27 avril 2011, à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué le 19 avril 2011, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Chavannes, sous la présidence de M. William PELLETIER.

**Titulaires présents** : Mmes BARBIER, MM. ADAM, BEAUJEAN, BEDOILLAT, BROCHARD, CHEMAIN, CHENON, DELMAS, DE PAULE, FAUCHER, GUILLOT, HORZINSKI, JOUANIN, JULLIEN, MARIÉ, MATHÉ, PELLETIER, RENAUDAT

**Suppléants présents** : Mme DOUCET (représentant M. PERCHET), M. LARIVE (représentant Mme PERRIN), M. MOREAU (représentant M. ANGLADE)

**Absente** : Mme CAGLIONI

M. BEDOILLAT est désigné secrétaire de séance.

Après adoption du procès-verbal de la séance du 5 avril 2011, le conseil passe à l'ordre du jour.

Le président propose d'ajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes :

- Consultation de cabinets d'architectes pour le projet d'hébergement de Lignières
- Vente d'un terrain à Bigny-Vallenay
- Amortissement de subventions
- Approbation des nouveaux statuts du SMIRTOM
- Reprise des affectations de résultats
- Acceptation de pertes sur créances irrécouvrables

### **Après en avoir délibéré, le conseil décide :**

- D'accepter le règlement de fonctionnement du complexe sportif
- D'accepter les nouveaux tarifs de location du complexe sportif
- De consulter 4 cabinets d'architectes pour le projet d'hébergement de Lignières
- D'accepter la mise à disposition d'un agent d'Uzay-le-Venon à partir du 1/1/2011 pour 17.5/35 h
- De créer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe
- D'accepter les nouveaux statuts du SMIRTOM
- De signer une convention pour prestation de service avec l'Union Aérienne de Châteauneuf) pour la tonte des terrains de l'aérodrome
- D'autoriser le président ou un vice-président à signer la promesse de vente et l'acte de vente pour un terrain à Bigny-Vallenay
- D'amortir les subventions du Syndicat d'Energie du Cher sur 10 ans
- D'accepter des créances irrécouvrables
- De voter le produit fiscal attendu pour 2011 à 1 174 100 €
- De reprendre les résultats cumulés des 2 anciennes communautés de communes

- M. Brochard est élu délégué titulaire au SMIRTOM et MM. Renaudat et de Paule sont élus délégués suppléants
- Les budgets 2011 ont été approuvés à l'unanimité

**Les questions diverses suivantes sont évoquées :**

- Fin de contrats et nouvelles embauches
- Lecture du rapport du président du SMIRTOM (mis à disposition du public au siège social)
- Fixation de la prochaine commission des travaux
- Rapport de la commission des finances et point sur la fiscalité suite à la réforme de la taxe professionnelle et à la fusion
- M. Mathé présente les projets de petit journal, de site internet communautaire, et d'enseignement au siège social.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.